

Paris, le 19 décembre 2023

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs du Fonds Commun de Placement Equi-Corporate Bonds, OPCVM de droit français.

Nous vous informons qu'une nouvelle catégorie d'actions sera créée à compter du 22 décembre 2023, et sera ouverte aux « Investisseurs Institutionnels ayant reçu un accord préalable de la société de gestion »

Les principales caractéristiques de cette nouvelle catégorie d'actions sont les suivantes :

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum de la 1 ^{ère} souscription	V.L d'origine	Montant minimum des souscriptions ultérieures
FR001400MS08 PART J	Résultat net : Capitalisation et/ou distribution Plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou distribution	Euro	Investisseurs Institutionnels ayant reçu un accord préalable de la société de gestion	10 000 000 €	1000 €	1 part

Cette création ne constitue pas une mutation et ne requiert, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

Equigest
153 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

et publié sur notre site internet à l'adresse suivante : www.equigest.fr dès le 27 décembre prochain.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Vous remerciant encore de votre confiance, veuillez agréer, Madame, Monsieur, Chers clients, l'expression de notre considération distinguée.